



VILLE DE
CHAMPAGNE SUR OISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023

Le vingt-huit septembre deux mille vingt-trois à vingt et une heures, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire

Présents : M Stéphane CARTEADO, M. Jean-Jules MORTEO, Mme Marie BEAUMELOU, M. Pascal VAUZELLE, M. Didier VAUCHEL, Mme Audrey MAZUREK, M. Abdel BABACI, Mme Rolande REBYFFE, Mme Alexandra MARGUERITE, Mme Valérie COLAROSSO, M. Arnaud DUBOIS, Mme Marina LOOS, Mme Stéphanie LAFINE, M. Priam PUCA, Mme Ermelinda AMEAO, M. Nicolas LHERBIER, Mme Ilda FELICIDADE, Mme Corinne VASSEUR, Mme Nathalie JULIAT, M. Albert ALFANDARI, Mme Sophie LEVASSEUR, M. Christian MIGLIAVACCA, Mme Christine VISINE, M. Michel LAVENTURE.

Absents ayant donné pouvoir :

M. Thierry JOUE pouvoir à M. Jean-Jules MORTEO
M. Fabien PIVETTE pouvoir à M. Nicolas LHERBIER
Mme Sophie MOUQUET pouvoir à M. Stéphane CARTEADO
M. Philippe SCHOEFFEL pouvoir à Mme Sophie LEVASSEUR

Absente non excusée : Mme Nathalie CHABLE,

Secrétaire de séance : M. Nicolas LHERBIER,

N° 20232809-46 : Election d'un nouvel adjoint au Maire

Il est rappelé conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, **le(s) adjoint(s) sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder** et que l'élection des adjoints intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT)

Monsieur le maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutin individuel et secret dans les mêmes conditions que pour celle du Maire.

Il est procédé à l'élection du nouvel Adjoint

Sous la présidence de Monsieur Stéphane CARTEADO, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection du nouvel adjoint.

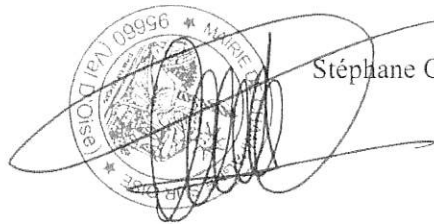
- a) Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b) Nombre de votants (enveloppes déposées) : 28
- c) Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article. L 66 du code électoral) : 1
- d) Nombre de bulletins blancs : 2
- e) Nombre de suffrages exprimés (b-(c+d)) : 25
- f) Majorité absolue : (b 50% + 1) : 15

Nombre de suffrages obtenus par Madame Ermelinda AMEAO : 25 (VINGT CINQ).

Madame Ermelinda AMEAO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamée 4ème Adjointe, et a été immédiatement installée.

Pour extrait certifié conforme,
Champagne sur Oise, le 29 septembre 2023

Le Maire,

A circular official stamp of the Municipality of Champagne sur Oise is partially obscured by a handwritten signature. The stamp contains the text 'Mairie de Champagne sur Oise' and '09956'. The signature is written in black ink and is quite stylized.

Stéphane CARTEADO